

Saint Pierre Bellevue, le 16 avril 2021.

### COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Nourrisseau, Maire. Mesdames Brusson, Calvet et Coudert, Messieurs Nourrisseau, Binette, Bredier, Dubois, Foucault et Polla étaient présents.  
Secrétaire de séance : Monsieur Foucault.

#### ⇒ Adoption du procès-verbal de la réunion précédente

Le compte-rendu de la précédente réunion, ne soulevant aucune observation, est adopté à l'unanimité.

#### ⇒ Vote du compte de gestion puis du compte administratif 2020

Monsieur le Maire expose le compte de gestion retraçant les opérations constatées par le Comptable et le compte administratif 2020. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion, le compte administratif du budget principal pour l'année 2020 ainsi que l'affectation des résultats.

#### ⇒ Vote du budget primitif 2021

Monsieur le Maire a présenté le budget primitif 2021 que le Conseil municipal approuve à l'unanimité. Suite à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, le montant de la taxe foncière sur les propriétés bâties départementale est transféré aux communes en compensation. Les taux d'imposition restent par ailleurs inchangés.

*Ces documents budgétaires sont consultables au secrétariat de la mairie.*

#### ⇒ Renouvellement adhésion au groupement d'achat énergies

La commune de Saint Pierre Bellevue est adhérente au groupement d'achat d'électricité coordonné par le SDEEG (Syndicat départemental d'énergie électrique de Gironde). Le contrat arrivant à échéance au 31/12/22, les membres du Conseil décident à l'unanimité le renouvellement de l'adhésion à ce groupement d'achat afin d'obtenir des prix compétitifs.

#### ⇒ Demandes de subvention associations

Suite à la réception de plusieurs demandes de subvention, le Conseil municipal décide d'accorder pour l'exercice 2021 :

- Loisirs Animations (M.Dubois n'a pas pris part au vote) 350 €
- Jeunes sapeurs-pompiers Bourganeuf 50 €
- Radio Vassivière 50 €

#### ⇒ Restauration intérieure de l'église du Compeix – financement

L'estimatif des travaux de restauration intérieure de l'église du Compeix établi par Monsieur Trapon, architecte à Aubusson s'élève à 138 285 € HT (soit un montant total TTC de 165 942 €). Le permis de construire ayant été obtenu, une nouvelle convention avec la Fondation du Patrimoine sera signée en mai prochain. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité approuve le projet et le plan de financement suivant :

|                                       |                                      |
|---------------------------------------|--------------------------------------|
| <b>Coût des travaux HT</b>            | 138 285 €                            |
| Subvention DRAC 30%                   | - 41 485 €                           |
| Subvention région 20%                 | - 27 657 €                           |
| Subvention Conseil départemental 10 % | - 13 828 €                           |
| Mécénat                               | - 13 828 €                           |
| Subvention Boost'commune              | - 10 200 €                           |
| <b>Participation communale</b>        | <u>31 287 € HT</u> soit 58 944 € TTC |

⇒ **Devis pour l'étude des peintures murales de l'église**

Le Conseil municipal valide à l'unanimité le devis de l'entreprise Malbrel Conservation d'un montant de 2 400 € HT pour l'étude des peintures murales de l'église du Compeix. Afin de compléter l'étude faite en 2004 et pouvoir demander l'appui de la DRAC, il convient de réaliser des sondages sur les éléments de pierre de taille ainsi que l'ébrasement des baies.

⇒ **QUESTIONS DIVERSES**

- La parcelle communale à l'entrée de Gioux a été nettoyée par plusieurs habitants du village qui ont réalisé un travail remarquable, avec l'appui des employés communaux. Les familles Foucault et Winocq tiennent à remercier Sébastien et Pierre.
- Boulangerie du Compeix : l'électricité sera remise demain et la SEMAP viendra faire l'entretien du matériel jeudi, en présence de notre nouveau boulanger.
- La fixation des ardoises de rives de l'ancienne poste sera à vérifier.
- Un devis a été obtenu pour la rénovation d'une partie des allées du cimetière de Saint Pierre. L'angle du mur d'enceinte s'est en partie écroulé côté Grand Janon.
- Jean Louis Binette fera le tour de la commune et marquera les portions de voirie à réparer afin de demander des devis.
- Une lettre a été adressée à l'ensemble du Conseil municipal par M. et Mme Puygrenier demandant la suppression de l'éclairage public sur le chemin desservant leur habitation. Les élus sont partagés et une réflexion sur le sujet est en cours.

La séance est levée à 20h45.